



# **BUDGET PRIMITIF 2021**

**VILLE DE CARQUEFOU  
C.C.A.S.**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2020**

**Un objectif général :**

**La Ville souhaite poursuivre les actions engagées auprès des ménages en difficulté et des seniors et développer l'offre d'animations de la Maison des Seniors.**

## PRESENTATION GENERALE

I – INVESTISSEMENT	BP 2020	BP 2021
Dépenses	151 848,54 €	23 440,00 €
Recettes	151 848,54 €	23 440,00 €

II – FONCTIONNEMENT	BP 2020	BP 2021	% évolution
Dépenses	1 583 725,55 €	1 628 150,00 €	+ 2,81 %
Recettes des services	595 176,51 €	646 055,00 €	+ 8,55 %
Subvention d'équilibre	979 299,04 €	972 498,00 €	- 0,69 %
Recettes diverses	9250,00 €	9 597,00 €	+ 3,75 %

## Les caractéristiques du budget primitif 2021

- Globalement, un budget en augmentation de 3,32 % par rapport au BP 2020 (fonctionnement + investissement hors équilibre d'investissement).
- Des dépenses d'investissement (hors réserve & reports inclus) en forte augmentation par rapport à 2020 (+ 8 699,28 €). Cette année les dépenses seront liées aux prêts pouvant être consentis par le Service Insertion Sociale et Professionnelle, au remplacement de PC et l'achat de licences informatiques. Ceci sera complété par l'achat de mobilier et matériels pour le CCAS et pour les logements temporaires.
- Une augmentation des dépenses de fonctionnement (+ 44 424,45 € soit + 2,81 %) due entre autres au développement de nouvelles activités à destination des seniors, à la mise en place d'ateliers à destination des publics plus fragiles et d'ateliers alimentation. Est aussi à noter l'évolution de carrières des agents.
- Des recettes de fonctionnement à la fois générées par l'activité des services (646 055 €, en hausse de + 8,55 %) et par la subvention d'équilibre de la Ville (972 498 € en baisse de - 0,69 %).

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 23 440 €**

• Achat mobilier CCAS	350,00 €
• Remplacement de matériel informatique	9 720,00 €
• Logiciels Actes-Office et BO Webbi	5 640,00 €
• PC portable pour télétravail	1 200,00 €
• Casque sans fil pour accueil du C.C.A.S.	600,00 €
• Prêts aide sociale (3 000 € + micro crédit social 1 500 €)	4 500,00 €
• Caution des trois logements temporaires	480,00 €
• Equipement & mobilier des logements temporaires	950,00 €

## **RECETTES D'INVESTISSEMENT : 23 440 €**

- Concessions, droits similaires et amortissement des immobilisations acquises de 2004 à 2020 12 717,00 €
- Fonds de compensation T.V.A. 1 312,00 €
- Remboursement des prêts aide sociale 1 000,00 €
- Cautions logements temporaires 480,00 €
- Emprunt 7 931,00 €

## **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 628 150 €**

Elles s'inscrivent naturellement dans la continuité des actions engagées auprès des ménages en difficulté et des seniors avec un développement de nouvelles animations dans la Maison des Seniors.

Principales déclinaisons :

- en direction des ménages en difficulté :
  - par un soutien reconduit à travers la poursuite du développement d'ateliers thématiques (confiance en soi, gestion budgétaire,...) et de temps conviviaux destinés à renforcer le lien social,
  - par la poursuite des aides accordées dans le cadre des dispositifs d'aide facultative individuelle et d'insertion sociale (charges domestiques, secours alimentaires, loisirs, cantines et accueils périscolaires, accompagnement RSA, conseils emploi,...),
  - par la mise en place d'ateliers à destination des publics plus fragiles et d'ateliers alimentation (stratégie pauvreté Nantes Métropole).

- en direction des seniors :
  - par une diversification de l'offre d'activités dans le domaine de l'animation au sein de la Maison des Seniors et par une augmentation des dépenses liées aux déplacements des membres du Conseil Consultatif des Seniors,
  - par la mise en place du projet vacances seniors ANCV,
  - par une reconduction du nombre d'heures d'intervention au titre de l'aide à domicile.
  
- en direction du public :
  - par une augmentation du nombre de domiciliations et de l'ouverture ou de reconduction du droit à la tarification sociale solidaire.



## **RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 628 150 €**

- Subvention d'équilibre de la Ville : 972 498,00 € soit 59,73 %

Elle traduit la solidarité de la collectivité envers les carquefoliens les plus fragilisés.

- Les recettes de l'activité des services : 646 055,00 € soit 39,68 %

L'augmentation des recettes sera due notamment à la mise en place du projet vacances seniors ANCV et au développement de nouvelles animations à destination des seniors.

- Les autres recettes : 9 597 € soit 0,59 %

Ces recettes tiennent compte d'une augmentation du Supplément Familial de Traitement et d'une diminution des recettes du service Administration Générale due à une estimation prudente du remboursement des concessions de cimetières et des dons.

# **DETAIL DU FONCTIONNEMENT PAR SERVICE**

## Administration Générale et Informatique

- Dépenses : 296 543 € (rappel BP 2020 : 305 898,94 €)
  
- Le personnel représente une masse salariale de 202 841 €  
(2020 : 196 491 €)
  
- Les autres dépenses représentent 93 702 €  
(2020 : 109 407,94 €)

Et concernent :

- les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services (fournitures, téléphone, frais d'affranchissement, carburant, produits d'entretien, maintenance et formations informatiques)
  
- la dotation aux amortissements : 12 717 € (2020 : 21 007,94 €)
  
- les contrats d'assurances (auto collaborateur, RC, bris machine, protection juridique, assurance du personnel)
  
- les subventions aux associations à vocation sociale

## Administration Générale et Informatique

- Recettes : 974 698 € (rappel BP 2020 : 982 499,04 €)

Elles sont constituées par la subvention ville (972 498 €) et quelques recettes (2 200 €) :

- les concessions de cimetières  
2 000 €  
(2020 : 3 000 €)
- les dons  
200 €  
(2020 : 200 €)

## Service Insertion Sociale et Professionnelle

- Dépenses : 301 939 € (rappel BP 2020 : 270 248,12 €)

### Principaux postes :

- les aides attribuées aux familles en difficulté (secours d'urgence, bons alimentaires, aides aux classes transplantées, aux cantines scolaires, à l'accueil périscolaire, aux charges domestiques, aux loisirs), les ateliers emploi, budgétaires et de confiance en soi, le parcours culturel ... 24 300 €  
(2020 : 22 412,40 €)
- les contributions aux dispositifs partenariaux d'aides (F.S.L + F.A.J.) 9 020 €  
(2020 : 9 020 €)
- les frais liés aux logements temporaires 7 141 €  
(2020 : 7 141 €)
- le coût du personnel 261 478 €  
(2020 : 231 674,72 €)

## Service Insertion Sociale et Professionnelle

- Recettes : 16 855 € (rappel BP 2020 : 16 855 €)

Elles sont uniquement constituées par :

- Le loyer des trois logements temporaires (ALT + résiduel loyer) calculé selon une durée d'occupation aléatoire 16 295 €  
(2020 : 16 295 €)
- Le remboursement par le Conseil Départemental de l'instruction des dossiers RSA 560 €  
(2020 : 560 €)

## **Maintien à domicile**

### **Services communs /Transport à la demande**

- Dépenses : 153 756 € (rappel BP 2020 : 152 874 €)

Elles représentent :

- La charge salariale du personnel administratif qui assure la gestion du service de maintien à domicile 149 259 €  
(2020 : 147 703 €)
  - Diverses autres dépenses de fonctionnement (ex : carburant, formation, assurance, documentation) 4 497 €  
(2020 : 5 171 €)
- 
- Recettes : 4 200 € (rappel BP 2020 : 3 250 €)
- 
- Participation des usagers au transport à la demande 4 200 €

## Maintien à domicile – Aides à Domicile

- Dépenses : 634 560 € (rappel BP 2020 : 611 383,58 €)
  
- Il s'agit essentiellement de la masse salariale des intervenantes à domicile 629 280 €  
(2020 : 607 340 €)
- Diverses autres dépenses de fonctionnement : vêtements de travail, trousse de premiers secours, poursuite du plan de formation (groupes de parole entre autres) 5 280 €  
(2020 : 4 043,58 €)
  
- Recettes : 512 000 € (rappel BP 2020 : 481 360 €)

Elles concernent les participations versées par les bénéficiaires du service, par celles du Conseil Départemental au titre de l'A.P.A. ou encore par les différentes caisses de retraite.



## Maintien à domicile – Portage de repas

- Dépenses : 53 240 € (rappel BP 2020 : 51 208 €)
- On y trouve l'achat à la Ville des repas livrés à domicile 45 600 €  
(2020 : 43 722 €)
- Les autres dépenses concernent l'entretien, l'assurance des véhicules ainsi que des fournitures annexes (barquettes, films plastiques ...) 7 640 €  
(2020 : 7 486 €)

*(Les dépenses de personnel ne sont pas comprises : elles sont intégrées dans le service d'aides à domicile)*

- Recettes : 71 000 € (rappel BP 2020 : 64 931 €)

Elles sont uniquement constituées de la vente des repas aux bénéficiaires du service.

## Résidence sociale seniors – Bienveilleur

- Dépenses : 3 646 € (rappel BP 2020 : 3 828 €)

- On y trouve le loyer versé au bailleur social 2 670 €  
(2020 : 2 630 €)
- Les charges courantes : eau, électricité, alimentation 850 €  
(2020 : 1 070 €)
- Les autres charges 126 €  
(2020 : 128 €)

*(Les dépenses de personnel ne sont pas comprises : elles sont intégrées dans le service d'aides à domicile)*

- Recettes : 19 000 € (rappel BP 2020 : 14 890 €)

Elles sont uniquement constituées de la rétribution des bénéficiaires du service.

## Seniors – Animations / CCS

- Dépenses : 180 366 € (rappel BP 2020 : 184 184,91 €)

Elles représentent :

- Le coût du personnel 119 231 €  
(2020 : 137 055 €)
- Le financement des actions : 61 135 €  
(2020 : 47 129,91 €)
  - ✓ reconduction et développement de nouvelles animations à destination des seniors et notamment la mise en place du projet vacances seniors ANCV,
  - ✓ frais de participation des membres du CCS au congrès national à Jeumont.

- Recettes : 23 000 € (rappel BP 2020 : 13 890,51 €)

Elles sont essentiellement constituées des participations relatives aux activités, aux sorties (été, Semaine Bleue) et au projet vacances seniors ANCV.

## Mission Handicap

- Dépenses : 4 100 € (rappel BP 2020 : 4 100 €)

Elles représentent :

- Les animations scolaires 4 000 €  
(2020 : 4 000 €)
- Les dépenses de réceptions 100 €  
(2020 : 100 €)

## Paye

- Recettes : 7 397 € (rappel BP 2020 : 6 050 €)

Elles comprennent :

- Le Fonds de compensation du versement du Supplément Familial de  
Traitement : 7 397 €  
(2020 : 6 050 €)

## COMPARAISON 2020 / 2021

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

SERVICES	BP 2020				PROPOSITION DE BUDGET 2021			
	DEPENSES			RECETTES	DEPENSES			RECETTES
	AUTRES	PERSONNEL	TOTAL		AUTRES	PERSONNEL	TOTAL	
Subvention Ville				<b>979 299,04</b>				<b>972 498,00</b>
Administration Générale	86 357,94	196 491,00	<b>282 848,94</b>	<b>3 200,00</b>	78 082,00	202 841,00	<b>280 923,00</b>	<b>2 200,00</b>
Informatique	23 050,00		<b>23 050,00</b>		15 620,00		<b>15 620,00</b>	
SISP	38 573,40	231 674,72	<b>270 248,12</b>	<b>16 855,00</b>	40 461,00	261 478,00	<b>301 939,00</b>	<b>16 855,00</b>
Seniors (administratif)	5 171,00	147 703,00	<b>151 917,00</b>	<b>3 250,00</b>	4 497,00	149 259,00	<b>153 756,00</b>	<b>4 200,00</b>
Aides ménagères	4 043,58	} 607 340,00	<b>611 037,58</b>	<b>481 360,00</b>	5 280,00	} 629 280,00	<b>634 560,00</b>	<b>512 000,00</b>
Portage des repas	51 208,00		<b>52 511,00</b>	<b>64 931,00</b>	53 240,00		<b>53 240,00</b>	<b>71 000,00</b>
Bienveilleur	3 828,00		<b>3 828,00</b>	<b>14 890,00</b>	3 646,00		<b>3 646,00</b>	<b>19 000,00</b>
Animations seniors/CCS	47 129,91	137 055,00	<b>184 184,91</b>	<b>13 890,51</b>	61 135,00	119 231,00	<b>180 366,00</b>	<b>23 000,00</b>
Handicap	4 100,00		<b>4 100,00</b>		4 100,00		<b>4 100,00</b>	
Service paie				<b>6 050,00</b>				<b>7 397,00</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>263 461,83</b>	<b>1 320 263,72</b>	<b>1 583 725,55</b>	<b>1 583 725,55</b>	<b>266 061,00</b>	<b>1 362 089,00</b>	<b>1 628 150,00</b>	<b>1 628 150,00</b>

Recettes services      604 426,51

Recettes services      646 055,00

### SECTION D'INVESTISSEMENT

SERVICES	BP 2020		PROPOSITIONS BP 2021	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Reports	3 550,72			
Excédent		125 948,60		
Administration générale	139 717,82	24 419,94	350,00	21 960,00
Informatique	1 800,00		17 160,00	
SISP	5 580,00	1 480,00	5 930,00	1 480,00
Seniors	400,00			
Aides ménagères				
Portage des repas				
Bienveilleur	100,00			
Animations seniors	700,00			
Handicap				
<b>TOTAUX</b>	<b>151 848,54</b>	<b>151 848,54</b>	<b>23 440,00</b>	<b>23 440,00</b>